

## NOTE DE RÉFLEXION N°4



MAI 2020

# LES MIGRATIONS EN TEMPS DE COVID-19 : QUELS IMPACTS AUJOURD'HUI ET À VENIR ?

## PRÉAMBULE

Comme il le fait régulièrement dans le cadre de crises complexes, multifactorielles et potentiellement durables, le Groupe URD déclenche deux processus :

- Rappel des leçons tirées des grandes crises sanitaires du passé ([https://www.urd.org/wp-content/uploads/2020/04/20200402\\_Crises-sanitaires\\_FINAL-2.pdf](https://www.urd.org/wp-content/uploads/2020/04/20200402_Crises-sanitaires_FINAL-2.pdf))
- Mise en place d'un processus de type « observatoire de la crise et d'évaluation en temps réel », dont l'objectif est de fournir des synthèses, analyses et recommandations.

La présente note est la quatrième production de l'Observatoire COVID. Elle présente les bases de notre compréhension de la crise en cours et de ses implications spécifiques en termes de migration. Elle sera régulièrement mise à jour et complétée par différentes contributions sur d'autres sujets précis.

*Le Groupe URD produit des documents stratégiques dans le cadre d'une convention avec le MEAE (Centre de crise et de Soutien et Direction Générale de la Mondialisation) et l'Agence Française de Développement (AFD). Ce travail permet de renforcer la qualité des interventions autour des crises (avant, pendant, après) au niveau international et sur les sujets d'actualité du secteur. Le contenu de ces documents n'engage que leurs auteurs*

## RÉSUMÉ

Les dynamiques de migrations – qu’elles soient internes ou internationales – et celles de propagation du COVID-19 peuvent être intimement liées. Néanmoins, il demeure extrêmement hasardeux de prédire les effets de l’épidémie sur les migrations internationales, et inversement.

Les populations en mouvement demeurent très vulnérables à la propagation des épidémies en raison de la promiscuité dans les camps ou les regroupements temporaires, de leur mobilité, ou encore de l’insuffisance des messages de prévention à leur égard, même si la présence d’acteurs humanitaires peut limiter les risques. **L’explosion crainte par les organisations humanitaires au sein de populations déracinées ne s’est pas encore produite. De telles inquiétudes sont toutefois légitimes et requièrent un haut niveau de vigilance, ainsi que la mise en œuvre de mesures de préparation et de prévention essentielles.**

Les retombées socio-économiques des mesures prises pour endiguer l’épidémie se font sentir, notamment à travers la réduction des flux d’argent en provenance des travailleurs migrants, et impactent déjà fortement les économies des ménages et des pays en développement qui en dépendent. **Il sera donc important d’imaginer ou de réinventer les mécanismes de type « filets sociaux » pour subvenir aux besoins de nombreuses familles et limiter ainsi le risque d’explosion de colère sociale et d’émeutes de la faim.**

Au sortir des pics épidémiques et de la gestion de crise, les préoccupations auront également trait au respect et à la promotion des droits humains fondamentaux, en particulier ceux liés à la mobilité et à l’asile. **Face à la fermeture des frontières, aux lois d’exception, au ralentissement ou à la suspension des procédures d’asile, il s’agira de suivre et contrecarrer de potentiels empiètements aux droits des réfugiés et migrants.**

## INTRODUCTION

Au-delà de la crise sanitaire, l'épidémie de COVID-19 a provoqué des restrictions sans précédent en matière de voyage et de mobilité à l'échelle planétaire. Il nous semble donc intéressant de porter un regard transversal sur les impacts de cette crise auprès des populations en situation de mobilité – une proportion de la population mondiale en constante progression estimée actuellement à 1 milliard de personnes<sup>1</sup>. Parmi elles, nous porterons une attention particulière aux catégories les plus vulnérables : migrants réguliers ou irréguliers, demandeurs d'asile, réfugiés, personnes déplacées internes, etc.

La fermeture des frontières a fait partie des premières mesures mises en place par de nombreux pays pour endiguer la propagation du virus depuis mars. Dans quelle mesure ces décisions ont-elles influé sur les trajectoires migratoires ? Quels sont les risques sanitaires et humanitaires auxquels ces mesures de gestion de crise ont exposé les populations *en mouvement* ?

Au-delà des risques sanitaires directs, la gestion de la crise liée au COVID-19 génère toute une série d'effets secondaires qui affectent négativement les conditions de vie des populations mobiles et en errance, et risquent de perdurer à court et/ou moyen terme sur les plans économique, social et politique.

---

<sup>1</sup> Selon la Division de la Population de l'ONU DAES, les migrants internationaux auraient été en 2019 au nombre de 272 millions, auxquels il faut rajouter 748 millions de déplacés internes.

## 1. LES EFFETS DIRECTS DE LA CRISE DU COVID-19 SUR LES DYNAMIQUES MIGRATOIRES ET LES POPULATIONS

S'il est trop tôt pour prédire quelles seront les répercussions potentielles - à moyen et long terme - sur la migration globale, et donc l'économie globalisée, il est possible de noter des préoccupations montantes en matière de refoulement des migrants ou de régression du droit d'asile<sup>2</sup>. Par ailleurs, les conditions de vie et de travail des populations en mouvement les exposent à davantage de risques sanitaires face au COVID-19, ce qui laisse augurer l'émergence de crises aiguës et localisées. Enfin, l'« immobilité forcée » - tel un effet secondaire de la gestion de la pandémie - provoque une série de conséquences humanitaires qui s'additionnent dans des contextes de crise et de vulnérabilité préexistants.

### 1.1. EFFETS DIRECTS DE LA CRISE SUR LES DYNAMIQUES MIGRATOIRES

Des deux côtés de la Méditerranée, la crise sanitaire a bien eu pour effet de freiner les flux migratoires mais sans modifier réellement les itinéraires migratoires<sup>3</sup>. Dans le même temps, est apparu un phénomène inquiétant par rapport aux refoulements forcés de personnes en demande de protection, et ce en violation des engagements internationaux. Depuis la fermeture des frontières des deux côtés de la Méditerranée (le 17 mars pour l'Union européenne), on observe une baisse du trafic en Méditerranée centrale (OIM), mais aussi des contrôles par Frontex et des missions de sauvetage réalisées par les navires humanitaires en raison de la fermeture des ports et du risque de rester bloqués en mer<sup>4</sup>.

La situation a aussi fortement évolué à la frontière gréco-turque, alors qu'elle était déjà particulièrement tendue avant la fermeture des frontières : le gouvernement turc a en effet annoncé qu'il n'empêcherait plus les migrants de se rendre en Europe. Certains se trouvent donc toujours en Turquie mais les autorités ont démantelé un camp de fortune le 26 mars et transféré environ 4 000 personnes à l'intérieur du pays pour une mise en quarantaine. D'après les ONG Mobile Info Team, Border Violence Monitoring Network et Wave Thessaloniki, les refoulements de demandeurs d'asile se poursuivent à la frontière gréco-turque. Ainsi, 194 demandeurs d'asile ont témoigné avoir été renvoyés de force en Turquie depuis les camps grecs de Diavata et le centre de détention de Drama. Une plainte de l'ONG Repubblica vise même le Premier ministre maltais et l'armée nationale, accusés de ne pas avoir secouru des migrants à la dérive en Méditerranée centrale<sup>5</sup>.

En Lybie, la situation des migrants bloqués - dont les conditions de traitement et de détention sont tristement célèbres - n'a pu que s'aggraver alors que le conflit pour l'accès au pouvoir s'exacerbe avant le début de la pandémie. Les migrants - entre 700 000 et 1 million dans le pays - n'ont pas accès au système de soins (71 % selon l'OIM) par discrimination, manque de documentation et plus généralement en raison de l'insécurité grandissante qui règne dans le pays<sup>6</sup>. Pour toutes ces raisons, des défenseurs des droits humains en appellent à la libération de tous les détenus et à l'accès aux soins pour tous<sup>7</sup>.

---

<sup>2</sup> Voir section 2.3.1.

<sup>3</sup> Catherine Wihtol de Wenden, *Fact check : La fermeture des frontières modifie-t-elle l'itinéraire des réfugiés vers l'Europe ?*, The Conversation, 6 mai 2020 (<https://theconversation.com/fact-check-la-fermeture-des-frontieres-modifie-t-elle-litineraire-des-refugies-vers-leurope-137730>).

<sup>4</sup> Le bateau Océan Viking affrété par MSF et SOS Méditerranée est immobilisé à Marseille depuis la mi-avril.

<sup>5</sup> [https://www.lemonde.fr/international/article/2020/05/14/alors-que-les-arrivees-de-migrants-sont-a-leur-plus-bas-niveau-des-accusations-de-refoulements-illegaux-se-multiplient\\_6039637\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/05/14/alors-que-les-arrivees-de-migrants-sont-a-leur-plus-bas-niveau-des-accusations-de-refoulements-illegaux-se-multiplient_6039637_3210.html)

<sup>6</sup> <https://www.opendemocracy.net/en/north-africa-west-asia/locked-no-escape-refugees-and-migrants-libya-face-bombvirus-and-everything-between/>

<sup>7</sup> <https://www.opendemocracy.net/en/north-africa-west-asia/detainees-libya-need-protection-they-must-be-released-now/>

## 1.2. LES IMPACTS HUMANITAIRES DE LA CRISE SUR LES POPULATIONS EN MOUVEMENT

### 1.2.1. Des crises aiguës prévisibles parmi les populations déplacées et réfugiées

À l'heure actuelle, il demeure impossible d'estimer l'ensemble des impacts de la pandémie – sur les plans sanitaire, de sécurité alimentaire et économique - parmi les populations en mouvement. Il est également difficile de prédire quelles seront les retombées sur leurs choix, leurs aspirations et leurs trajectoires, alors que ces paramètres sont essentiels pour évaluer les besoins en protection, mais aussi prévoir l'accès aux services de base et à l'information. Malgré cela, l'émergence de crises aiguës est hautement prévisible parmi des populations déracinées aux conditions de vie extrêmement précaires, qu'elles soient bloquées, détenues, vivant dans des camps ou survivant dans les villes sans accès à aucun type de programme social. Les facteurs de risque sont en effet importants : forte mobilité et instabilité, densité et surpeuplement, logements précaires, accès limité à l'eau potable, aux soins de santé et à l'éducation. Si une épidémie dans des camps surpeuplés se déclarait, les dégâts pourraient être importants (cf. Encadré 1, ci-dessous). Enfin, ces populations mobiles peuvent être les laissés-pour-compte des programmes de prévention et de préparation aux épidémies, le simple fait d'informer les réfugiés et les migrants marginalisés constituant un défi pour les autorités compétentes.

Face à l'incomplétude des informations (absence ou sous-estimation des chiffres, populations invisibilisées ou difficilement accessibles) et l'évolutivité d'un phénomène encore en plein essor, plusieurs questions restent ouvertes et laissent planer bon nombre d'incertitudes :

- L'impact du virus sera-t-il disproportionné parmi les populations déplacées et réfugiées ?
- Quelle sera la capacité du virus à se propager dans les camps et lieux assimilés, alors que les mesures de confinement et de distanciation sociale sont difficiles à mettre en place ?

Parce que les taux d'infection restent inconnus (tests limités), les impacts sanitaires du COVID-19 pourraient n'être révélés qu'a posteriori, selon l'analyse d'éventuels excès dans les taux de mortalité si ceux-ci sont enregistrés par les autorités locales.

#### Encadré 1 : Dernières actualisations sur la propagation du COVID-19 parmi certaines populations réfugiées

Les premiers cas de coronavirus parmi les personnes déplacées ont été enregistrés en Irak et au Burkina Faso au mois de mars. Dès la mi-avril, des infections ont été confirmées dans l'État de Borno (Nigeria) qui accueille 1,5 million de personnes déplacées. Depuis, des foyers de « morts mystérieuses » ont été révélés dans plusieurs États du nord du pays (Kano, Jigawa, Yobe et Bauchi)<sup>8</sup>.

Dans les camps de Rohingyas (au sud-est du Bangladesh), l'hygiène de base essentielle pour prévenir la propagation de la maladie est tout simplement impossible. Aussi, depuis l'annonce des premiers cas de COVID-19 dans les camps de Rohingyas (HCR, 14 mai), les organisations d'aide présagent qu'il sera très difficile de contenir une épidémie dans ces camps densément peuplés qui abritent 900 000 personnes et disposent de très peu de capacités pour isoler les malades et les hospitaliser<sup>9</sup>.

<sup>8</sup> [https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/05/13/les-foyers-de-morts-mysterieuses-se-multiplient-dans-le-nord-du-nigeria\\_6039518\\_3212.html](https://www.lemonde.fr/afrique/article/2020/05/13/les-foyers-de-morts-mysterieuses-se-multiplient-dans-le-nord-du-nigeria_6039518_3212.html)

<sup>9</sup> <https://theconversation.com/coronavirus-closes-in-on-rohingya-refugees-in-bangladeshs-cramped-unprepared-camps-135147>

Le 12 mai, deux demandeurs d'asile ont été testés positifs au COVID-19 sur l'île de Lesbos (Grèce) où les organismes d'aide avertissent depuis longtemps que le centre de détention surpeuplé et insalubre de Moria est une véritable bombe à retardement<sup>10</sup>. Les deux personnes contaminées n'auraient eu aucun contact avec les migrants basés à Moria - ce camp ne présentant pour l'instant aucun cas de virus - mais avaient séjourné dans une installation de quarantaine destinée aux arrivants en provenance de Turquie.

Dans la province d'Idlib (Syrie), la majeure partie du million de personnes ayant fui vers la frontière turque a trouvé refuge dans des écoles, des mosquées et des camps de fortune. Mais la situation sanitaire y est si dramatique qu'il semble irréaliste de mettre en place des mesures sérieuses pour lutter contre la propagation du virus<sup>11</sup>.

### 1.2.2. Les effets liés au confinement et aux restrictions de mobilité

Les mesures prises pour endiguer la crise COVID-19 entraînent des conséquences humanitaires qui frappent durement les personnes déplacées et/ou en mobilité. Ainsi, dans de nombreux pays en développement, les restrictions à la mobilité en réponse au COVID-19 ont créé des situations d'« immobilité forcée » entravant l'aide sociale et ont souvent été accompagnés de mouvements massifs de déplacement des villes vers les campagnes.

En Afrique de l'Ouest, les restrictions de circulation, les fermetures de frontières et les couvre-feux imposés à partir de la mi-mars ont affecté des millions de migrants, qu'ils s'agissent de déplacés internes dans des pays en conflit, de réfugiés urbains dans des grandes villes (Lagos, Accra) ou de travailleurs saisonniers<sup>12</sup>. Aux frontières extérieures de la CEDEAO (entre le Niger et la Libye, le Niger et l'Algérie, le Mali et l'Algérie), des groupes de voyageurs ont même été violemment repoussés, obligeant les organisations internationales à fournir une aide d'urgence<sup>13</sup>.

Par ailleurs, les mesures de confinement ont eu pour effet d'aggraver la précarité des travailleurs migrants sans protection sociale et sanitaire en Europe<sup>14</sup> ou en Inde, par exemple.

#### **Encadré 2 : La crise humanitaire provoquée par le confinement (Inde)**

En Inde, les mesures de confinement ont provoqué un « choc migratoire à rebours » (25 mars) du fait du retour massif des travailleurs migrants chez eux pour bénéficier au moins des distributions publiques et du filet de sécurité familial. Par manque d'anticipation et de prise en charge par le gouvernement, la situation s'est convertie en « tragédie humanitaire » pour beaucoup de migrants morts d'épuisement, bloqués sur les routes, ou encore coincés dans des villes sans ressources<sup>15,16</sup>.

Les groupes humanitaires (comme Oxfam-Inde) qui répondent habituellement aux catastrophes naturelles se concentrent aussi désormais sur la nourriture et les abris pour les migrants bloqués. Au total, 21 000 camps de secours ont été mis en place à la hâte par les gouvernements des États et les organisations caritatives, abritant jusqu'à 660 000 travailleurs. 2,2 millions personnes dépendent également de l'approvisionnement alimentaire d'urgence.

<sup>10</sup> <https://www.msf.fr/actualites/coronavirus-plus-que-jamais-l-urgence-de-l-evacuation-des-camps-grecs>

<sup>11</sup> <https://theconversation.com/la-turquie-et-ses-voisins-face-a-lepidemie-135001>

<sup>12</sup> <https://www.ispionline.it/it/pubblicazione/covid-19-paralyzing-one-west-africas-main-resources-migrants-25730>

<sup>13</sup> <https://www.un.org/africarenewal/node/23601>

<sup>14</sup> <http://icmigrations.fr/2020/04/07/defacto-018-03/>

<sup>15</sup> <https://www.abc.net.au/news/2020-05-19/worlds-largest-coronavirus-lockdown-india-covid-19-barkha-dutt/12246746>

<sup>16</sup> <https://watson.brown.edu/southasia/news/2020/lockdown-and-migrant-work-distress-india-report-stranded-workers-action-network>

Pour les migrants, les lieux de confinement ou de rétention n'offrent pas les conditions sanitaires minimales, pourtant essentielles pour limiter la propagation de l'épidémie. Michel Agier analyse ainsi la dangerosité du processus d'« encampement » des personnes réfugiées<sup>17</sup>, que ce soit dans les hotspots des îles grecques ou en France (Centres de rétention administrative, campements informels et bidonvilles), et dénonce l'abandon de la prise en charge des demandeurs d'asile. En Bosnie, les migrants ont été confinés dans un camp nouvellement construit à la frontière avec la Croatie, sans fournir les conditions sanitaires minimales<sup>18</sup>. Selon l'anthropologue spécialiste des camps de migrants : « L'inquiétante propagation du virus montre la dangerosité de ces dispositifs d'encampement du point de vue de l'accès aux soins et aux droits humains en général »<sup>19</sup>.

Pour certains migrants enfin, le retour au pays est vu comme la meilleure option en temps de pandémie. Or, ces dynamiques de retour (refugiés vénézuéliens en Colombie<sup>20</sup>, immigrés sénégalais en France<sup>21</sup>...) ne sont pas exempts d'effets collatéraux (stigmatisation sociale, perte de revenus, encampement dans des sites de secours ou de quarantaine aux conditions rudimentaires...).

### 1.2.3. Une diminution additionnelle des capacités institutionnelles à fournir de l'aide

La survenue éventuelle de telles crises aiguës et localisées risque d'être amplifiée par la réduction des capacités institutionnelles à fournir de l'aide, conséquence directe des mesures prises pour contrer l'épidémie à l'échelle internationale. Dès les premiers signes d'une expansion de l'épidémie, les ONG (en grande majorité occidentales) se sont en effet retirées et/ou ont réduit considérablement leurs activités humanitaires sur le terrain et dans les camps de réfugiés. L'une des raisons invoquées était la protection des populations vis-à-vis de personnels humanitaires qui représentent eux-mêmes un vecteur de contamination.

Les programmes de réinstallation de réfugiés vers des pays sûrs ont ainsi été suspendus (par exemple : évacuations de Lybie ; programme de réinstallation et retours volontaires gérés par le HCR en Lybie, au Niger et pour les réfugiés vénézuéliens). Les distributions de l'aide ont également été compliquées par des systèmes d'autorisation qui ne considèrent pas les personnels humanitaires comme essentiels (Jordanie). Dans ces contextes, les approches communautaires ont donc démontré leur plus-value.

Paradoxalement, les restrictions à la mobilité - érigées comme une mesure d'endiguement de la pandémie - entravent la coopération et la solidarité internationales à un moment où la circulation de l'aide (travailleurs de la santé et humanitaires) s'avère essentielle.

### 1.2.4. L'apparition de nouvelles barrières pour l'accès aux soins et à l'information

Le durcissement des politiques d'accueil des migrants<sup>22</sup> a eu comme corolaire d'accentuer les barrières pour l'accès aux soins et à l'information, certains pays d'accueil réduisant même leurs aides. Ainsi, le gouvernement colombien a diminué de moitié l'aide apportée aux réfugiés vénézuéliens, ce qui a créé un véritable « dilemme du retour »

---

<sup>17</sup> Le terme de « réfugié » est entendu ici comme une personne ayant obtenu le statut de réfugié (Convention de Genève de 1951) ou à la recherche d'une protection internationale.

<sup>18</sup> [https://www.theguardian.com/global-development/2020/mar/27/bosnia-crams-thousands-of-migrants-into-tent-camp-to-halt-covid-19-spread?CMP=share\\_btn\\_tw](https://www.theguardian.com/global-development/2020/mar/27/bosnia-crams-thousands-of-migrants-into-tent-camp-to-halt-covid-19-spread?CMP=share_btn_tw)

<sup>19</sup> <https://www.ehess.fr/fr/carnet/personnes-migrantes-centres-r%C3%A9tention-campements-d%C3%A9sencamper-pour-prot%C3%A9ger>

<sup>20</sup> <https://www.thenewhumanitarian.org/feature/2020/05/12/Venezuela-border-coronavirus-quarantine-conditions>

<sup>21</sup> <https://www.compas.ox.ac.uk/2020/from-heroes-to-pariahs-senegalese-return-migrants-in-the-time-of-covid-19/>

<sup>22</sup> Voir section 2.3.

pour certains d'entre eux. On verra néanmoins dans une prochaine note<sup>23</sup> plusieurs contre-exemples comme l'initiative du Portugal visant à régulariser tôt et massivement les migrants et demandeurs d'asile pour qu'ils obtiennent les mêmes droits que les résidents, notamment en matière d'accès aux soins, ceci au moins pour la durée de l'état d'urgence.

Pour toutes les raisons susmentionnées, les personnes déplacées de tous types (migrants, demandeurs d'asile, réfugiés) sont donc plus vulnérables que le reste de la population aux risques de santé publique liés au COVID-19 avec la particularité qu'elles le sont encore davantage du fait des mesures restrictives et du durcissement des politiques à leur égard qui sont apparues pour faire face et remédier à la crise actuelle.

## 2. LES EFFETS SECONDAIRES DE LA CRISE LIÉE AU COVID-19 POUR LES POPULATIONS EN MOUVEMENT

À travers les dynamiques migratoires, la crise polymorphe du COVID-19 génère toute une série d'effets secondaires qui sont autant de facteurs de perturbation susceptibles de perdurer à moyen et long terme sur les plans économique, social et politique.

### 2.1. IMPACTS DE LA CRISE COVID-19 SUR L'ÉCONOMIE ET LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

Les diverses restrictions à la mobilité dues à la gestion de cette crise ont provoqué un arrêt certain des migrations liées au travail qui représentent l'un des principaux moteurs de l'économie globale. Il est par ailleurs possible qu'apparaissent aussi à moyen terme des réactions d'adaptation à travers l'automatisation des tâches, des vagues de licenciement, l'expiration des visas et d'éventuelles expulsions, voire l'instauration d'une préférence nationale dans certains pays au moment de la reprise économique.

À plus long terme, la question sera donc de savoir si l'organisation du travail à l'échelle globale sera remise en question par cette pandémie.

#### 2.1.1. L'impact de la crise sur les travailleurs migrants et les populations réfugiées

En raison des restrictions à la mobilité et aux activités économiques, on constate une forte baisse de l'emploi et des revenus pour les travailleurs migrants qui se retrouvent brutalement dans l'incapacité de subvenir aux besoins de leurs familles et dépendants des systèmes d'aide<sup>24</sup>.

Des impacts économiques similaires sont déjà visibles et pourraient perdurer dans les prochains mois pour les populations réfugiées qui vivent en dehors des camps (souvent en zone urbaine) et dépendent aussi largement du secteur informel. En Jordanie, le HCR estimait ainsi le 11 mai à 40 % la proportion de réfugiés dépendant du secteur informel et à un tiers d'entre eux, ceux qui ont perdu tout emploi et rencontrent des difficultés pour s'alimenter<sup>2526</sup>.

---

<sup>23</sup> Laquelle traitera des réponses à la crise du COVID-19 et de l'émergence de nouveaux acteurs avant de formuler des préconisations.

<sup>24</sup> Voir section 1.2.2.

<sup>25</sup> <https://www.unhcr.org/jo/13189-unhcr-begins-distribution-of-emergency-cash-assistance-appeals-for-79-million.html>

<sup>26</sup> [https://www.thenewhumanitarian.org/feature/2020/05/14/Jordan-coronavirus-refugees?utm\\_source=The+New+Humanitarian&utm\\_campaign=6398603f98-EMAIL\\_CAMPAIGN\\_2020\\_05\\_15\\_Weekly&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_d842d98289-6398603f98-75613077](https://www.thenewhumanitarian.org/feature/2020/05/14/Jordan-coronavirus-refugees?utm_source=The+New+Humanitarian&utm_campaign=6398603f98-EMAIL_CAMPAIGN_2020_05_15_Weekly&utm_medium=email&utm_term=0_d842d98289-6398603f98-75613077)

### **Encadré 3 : Impacts sur les travailleurs immigrés et retours au pays**

On assiste déjà à des vagues de retour d'immigrés entre l'Europe et l'Afrique qui risquent de perdre leurs titres de séjour et de ne plus pouvoir retrouver leur « existence » en Europe, ni les revenus nécessaires pour nourrir leur famille.

Ces vagues de retour risquent en outre d'avoir un impact socio-économique fort pour l'économie des ménages dans certains pays africains. Au Sénégal par exemple, les envois de fonds des migrants représentent jusqu'à la moitié du revenu des ménages. Pour certains analystes, il s'agit là d'une raison pour laquelle l'Europe devrait résister à la tentation d'imposer des règles d'immigration encore plus strictes<sup>27</sup>.

#### **2.1.2. L'impact de la crise sur les systèmes économiques dépendant de la main d'œuvre migrante**

Les restrictions à la mobilité pourraient avoir dans un second temps des répercussions sur les stocks et les chaînes d'approvisionnement, en particulier dans les secteurs agricole et de l'alimentation. Certains secteurs économiques, plus dépendants des travailleurs migrants - construction, agriculture, commerce et « care » (soins et travail à domicile) - pourraient être d'autant plus impactés.

### **Encadré 4 : La crainte de ruptures dans les chaînes d'approvisionnement**

En Inde, le phénomène de migration « à rebours »<sup>28</sup> fait craindre des ruptures des chaînes d'approvisionnement. En effet, le secteur agricole et les villes en pleine croissance sont hautement dépendantes de cette main d'œuvre informelle qui se retrouve aujourd'hui incapable de traverser les frontières entre États.

Pour certaines cultures (le blé notamment), la période de confinement a coïncidé avec celle des récoltes et des États - tels le Penjab et Haryana - sont déjà confrontés à une crise agricole. Alors que les pénuries de main-d'œuvre risquent de continuer à peser sur les chaînes d'approvisionnement, le prochain défi consistera à faire revenir les migrants au travail. À moyen terme, il s'agira d'assurer l'accès universel à l'aide sociale pour tous les travailleurs, y compris dans le secteur informel et quelle que soit leur lieu de résidence<sup>29</sup>. La Banque mondiale préconise un mélange de mesures comme l'allègement de la dette, des moratoires sur les loyers et des programmes de travail temporaire pour les nouveaux chômeurs.

---

<sup>27</sup> <https://www.compas.ox.ac.uk/2020/from-heroes-to-pariahs-senegalese-return-migrants-in-the-time-of-covid-19/>

<sup>28</sup> Voir précédemment Encadré 2, section 1.2.2.

<sup>29</sup> <https://www.thenewhumanitarian.org/news/2020/04/28/India-coronavirus-lockdown-migrant-exodus-crisis>

## 2.2. ACCROISSEMENT DES INÉGALITÉS À L'ÉCHELLE INTERNATIONALE ET AU SEIN DES PAYS AFFECTÉS

Au-delà de la baisse des niveaux de vie, une chute des transferts de fonds risque de générer des effets en cascade à l'échelle internationale en creusant les niveaux de pauvreté et en freinant les processus de développement, en particulier dans certains pays (Bangladesh, Honduras, Philippines).

La chute des transferts de fonds des diasporas déjà constatée fin mars<sup>30</sup> impactera l'économie des ménages dans de nombreux pays en développement. En effet, rappelons ici que l'argent envoyé au pays par des travailleurs migrants dépasse de loin les flux de l'aide internationale. En Somalie par exemple, la valeur estimée des envois de fonds est deux à trois fois supérieure à celle des fonds de l'aide humanitaire<sup>31</sup>. Les recherches montrent par ailleurs que les envois de fonds intra-familiaux permettent d'éviter la pauvreté, de mieux se nourrir et de payer les frais d'éducation.

Pour toutes ces raisons, les acteurs du développement s'inquiètent des effets à moyen et long terme de la crise du COVID-19 sur les gains du développement réalisés ces dernières décennies (ODD). Selon un rapport des Nations unies<sup>32</sup>, 8 % de la population mondiale - soit un demi-milliard de personnes - risque ainsi de tomber dans la pauvreté. Et l'OMS d'alerter sur le fait que la pandémie pourrait freiner les récents progrès réalisés dans les pays à faible revenu en matière d'espérance de vie et d'accès aux services pour le VIH, le paludisme et la tuberculose<sup>33</sup>.

En raison des retombées économiques de la pandémie, la crise actuelle va donc accroître le fossé entre pays riches et pauvres comme l'exprime J. Moreira da Silva, directeur de la coopération au développement (OCDE) : « Si le virus attaque de la même manière, il a le cruel effet de creuser les lignes entre riches et pauvres et d'éroder des contextes déjà fragiles »<sup>34</sup>. À l'intérieur des pays, les inégalités s'accroissent également et risquent d'affecter au premier chef les populations déplacées et réfugiées pour lesquelles les réponses sont souvent inégales et discriminatoires.

À titre d'exemple, le gouvernement jordanien a annoncé qu'à l'heure de lever les restrictions économiques, la priorité sera donnée aux résidents, qu'il s'agisse du fonds d'aide pour ceux qui ont perdu leurs revenus ou de l'accès au système de protection sociale. Ainsi, malgré la levée des restrictions économiques, les réfugiés retrouveront difficilement du travail.

En Europe, plusieurs autorités (Slovaquie, Roumanie, Bulgarie) ont introduit des restrictions additionnelles pour mettre les populations Roms en quarantaine, parfois en ayant recours à la police et à l'armée. Ces mesures viennent accroître la stigmatisation des Roms et durcir des politiques discriminatoires et racistes à leur rencontre. L'alarme tirée par les organismes de défense des droits des Roms a été relayée par le Rapporteur spécial au Conseil de l'Europe et certains activistes en appellent à des plans sociaux spéciaux en faveur de la première minorité d'Europe (entre 10 et 12 millions de personnes)<sup>35</sup>.

<sup>30</sup> La Banque mondiale prévoit que les transferts de fonds mondiaux pourraient chuter de 110 milliards de dollars en 2020, soit un cinquième des envois de fonds en 2019 qui s'élevaient à 554 milliards de dollars.

<sup>31</sup> <https://reliefweb.int/report/somalia/briefing-are-remittances-somalia-doomed>

<sup>32</sup> <https://www.un.org/fr/%C3%A9quipe-de-communication-de-la-riposte-de-l%E2%80%99onu-au-covid-19/covid-19-l%E2%80%99impact-sur-la-pauvret%C3%A9>

<sup>33</sup> [https://news.un.org/en/story/2020/05/1064022?utm\\_source=UN+News+-+Newsletter&utm\\_campaign=336c137774-EMAIL\\_CAMPAIGN\\_2020\\_05\\_13\\_08\\_15&utm\\_medium=email&utm\\_term=0\\_fdbf1af606-336c137774-107017337](https://news.un.org/en/story/2020/05/1064022?utm_source=UN+News+-+Newsletter&utm_campaign=336c137774-EMAIL_CAMPAIGN_2020_05_13_08_15&utm_medium=email&utm_term=0_fdbf1af606-336c137774-107017337)

<sup>34</sup> <https://www.devex.com/news/development-pros-brace-for-more-needs-less-money-post-pandemic-97245>

<sup>35</sup> <https://www.dw.com/en/coronavirus-europes-forgotten-roma-at-risk/a-53019522>

### 2.3. Durcissement des politiques et risques de régression du droit d'asile

Au niveau des politiques migratoires, la crise actuelle suscite diverses inquiétudes quant à une potentielle régression des droits fondamentaux pour les populations réfugiées et en mobilité, en particulier en matière d'asile. En effet, au vu des diverses réactions de gestion de la crise du COVID-19, on a pu observer un durcissement des politiques (dites de « sécurisation ») à l'égard des personnes en mouvement, sous couvert d'un risque de propagation accru. Selon Catherine Wihtol de Wenden, il s'agit là d'une gestion classique des politiques migratoires en temps d'épidémie : « À l'image des discours sur la "menace terroriste", le virus Covid-19 est construit en tant que danger provenant de « l'extérieur » et qui serait véhiculé par les corps migrants »<sup>36</sup>.

Au-delà de la fermeture des frontières pour contenir l'épidémie, de nombreux pays ont refoulé massivement<sup>37</sup>, suspendu les procédures d'asile et/ou confiné les personnes en recherche de protection internationale dans des conditions sanitaires inappropriées et en violation de leurs droits fondamentaux<sup>38</sup>.

#### **Encadré 5 : Exemples de régressions temporaires du droit d'asile en temps de COVID-19**

L'Italie et Malte ont fermé leurs ports aux bateaux de migrants (début avril), les déclarant dangereux en raison du virus. Au large de Chypre, un bateau de 175 Syriens a été officiellement refoulé pour cause d'épidémie (20 mars). Les associations accusent le gouvernement (Chypre du Sud) d'utiliser l'épidémie comme excuse pour envoyer un signal aux candidats à la migration<sup>39</sup>.

L'Afrique du Sud a construit une clôture à la frontière avec le Zimbabwe.

En Birmanie, les rescapés Rohingyas sont « encampés » sur une île submersible<sup>40</sup>.

Les États-Unis prévoient de fermer indéfiniment leurs frontières aux demandes d'asile, sous prétexte d'étendre les restrictions destinées à contenir la pandémie de coronavirus (14 mai). Depuis fin mars, les autorités américaines ont ainsi refusé quelque 20 000 migrants à la frontière entre les États-Unis et le Mexique, et 60 000 demandeurs d'asile ont déjà été refoulés en vertu d'une politique antérieure, connue sous le nom de « Reste au Mexique ». Les audiences et procédures d'asile ont également été suspendues pour une durée indéterminée.

En Europe, les procédures de demande d'asile ont été suspendues dans plusieurs pays (Autriche, Chypre, Hongrie, Royaume-Uni, Pays Bas, Lituanie) et les services d'immigration fermés dans d'autres (Italie, France, Grèce). Ces décisions ont donné un coup d'arrêt aux entretiens individuels, processus clé dans le cadre du Régime d'Asile Européen Commun, alors que d'autres États membres de l'Union européenne ont fait le choix de mesures alternatives (protections plastiques, options en ligne).

La suspension des demandes d'asile ne peut qu'accroître la précarité des personnes en attente de la détermination

<sup>36</sup> <https://www.sciencespo.fr/cei/fr/content/gouverner-les-frontieres-comme-politique-de-vie>

<sup>37</sup> Voir section 1.1.

<sup>38</sup> Voir section 1.2.2. au sujet de la dangerosité du processus d'« encampement », M. Agier.

<sup>39</sup> <https://theconversation.com/la-turquie-et-ses-voisins-face-a-lepidemie-135001>

<sup>40</sup> [https://www.lemonde.fr/international/article/2020/05/05/des-refugies-rohingya-interne-sur-une-ile-submersible-du-golfe-du-bengale\\_6038702\\_3210.html](https://www.lemonde.fr/international/article/2020/05/05/des-refugies-rohingya-interne-sur-une-ile-submersible-du-golfe-du-bengale_6038702_3210.html)

de leur statut alors même que l'accès aux services sociaux et de base représente un standard minimal de réception et un moyen essentiel de lutte contre la propagation de l'épidémie. À terme, le danger réside dans la prolongation de mesures temporaires, sorte de situation « d'urgence sans fin », qu'il s'agisse de la fermeture des frontières et du droit à la mobilité, de possibles régressions du droit d'asile ou encore du principe de non-refoulement. En matière d'engagements internationaux, cette situation pose la question des obligations positives des États envers les groupes vulnérables comme les migrants et les réfugiés, notamment pour l'Europe<sup>41</sup>. À titre d'exemple, la rétention prolongée (en raison du confinement) de personnes sans perspective claire sur la détermination de leur statut peut être considérée comme une situation de détention arbitraire<sup>42</sup>.

Confrontés aux restrictions à la mobilité, les (potentiels) migrants pourraient être poussés par désespoir à emprunter des routes rendues encore plus périlleuses. Du fait de la diminution des voies légales et sûres pour migrer (déjà très réduites avant la crise), les risques de mortalité et sanitaires - liés à la propagation du COVID-19 - pourraient donc s'accroître. À terme, l'accroissement des voies illégales de migration pourrait éventuellement conduire à des risques d'expansion incontrôlée et insoupçonnée de l'épidémie à travers des frontières internationales - *a fortiori* dans le monde en développement -, ce qui compliquerait le travail des personnels chargés d'identifier et de suivre les personnes infectées.

---

<sup>41</sup> <https://www.kaldorcentre.unsw.edu.au/publication/will-asylum-eu-become-collateral-damage-covid-19-crisis>

<sup>42</sup> <https://rli.blogs.sas.ac.uk/2020/04/28/the-challenges-in-covid19-times-for-refugee-determination-and-accessing-protection/>



**Siège du Groupe URD**  
La Fontaine des Marins  
26170 Plaisians – France  
Tel : +33 (0)4 75 28 29 35

[urd@urd.org](mailto:urd@urd.org)

[www.urd.org](http://www.urd.org)

SUIVEZ-NOUS SUR

